

# Les prisons devront servir du halal aux musulmans...

écrit par Christine Tasin | 13 mars 2014



Nous avons rapporté en novembre l'[extravagant jugement](#) qui obligeait une prison française à servir du halal à ses prisonniers ; une étape supplémentaire dans l'horreur a été franchie hier, puisque le contrôleur général des « lieux de privation de liberté » (la périphrase utilisée pour ne plus prononcer ce mot scandaleux « prison » est intéressante...) a décidé qu'il serait normal de servir du halal et du casher aux prisonniers...

[http://www.lepoint.fr/societe/des-repas-halal-et-casher-en-prison-pas-contraire-au-principe-de-laicite-11-03-2014-1799771\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/des-repas-halal-et-casher-en-prison-pas-contraire-au-principe-de-laicite-11-03-2014-1799771_23.php)

Le Ministère fait appel, semble-t-il. Peut-on faire appel d'une décision prise par un haut fonctionnaire alors qu'il ne s'agit pas d'un tribunal ?

☒ Bref, la laïcité disparaît à vue d'oeil sous prétexte que des zozos assez idiots pour se passer de manger de la viande prétendraient mourir de faim en prison...

Le Ministère pourrait expliquer au contrôleur général que le coran permet de ne pas manger halal, tout simplement, quand on

n'est pas dans un pays musulman ; que les végétariens qui sont en prison se passent de viande et n'en meurent pas et que, quand on s'est mis hors-la-loi, le minimum est de ne pas la ramener en exigeant un traitement particulier...

Pire encore, si toutes les prisons se mettent à servir du halal, il est à parier que tous les repas, par mesure de simplification, seront halal...

Le contrôleur des prisons entendra-t-il les protestations des chrétiens et des athées refusant de manger de la viande sacrifiée de façon barbare en invoquant un Dieu méchant ?

Je crains hélas qu'ils ne soient trop sots ou trop exposés à la vengeance de leurs co-détenus musulmans pour oser manifester le moindre refus. On sait, déjà, que nombre d'occupants des prisons se convertissent pour échapper aux coups et aux mauvais traitements...

En attendant je vous invite une fois de plus à écrire vos protestations à l'[Elysée](#), à [Matignon](#), au [Ministère de la justice](#), à votre député, à votre sénateur, à votre maire...

**Christine Tasin**